

BULLETIN MENSUEL

DE L' A. D. I. R.



Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS 7^e - INV. 34-14

NOËL



Pourrions-nous oublier l'angoisse et la douloureuse attente de nos Noëls de captivité, illuminés, cependant, par l'espoir et le souvenir?

Nous tentions toutes, et sans distinction de race ou de croyance, de rendre cette « fête » plus chaude et plus amicale par des prodiges d'ingéniosité culinaire et décorative, au prix de privations préalables, grâce à quelques copeaux métalliques ou quelques papiers multicolores dénichés au lieu de travail, etc. Puis, le grand jour venu, les chants alternés des Françaises, des Russes, des Polonaises ou autres, apaisaient les coeurs lourds et évoquaient les coutumes diverses; de petits groupes se formaient autour de l'une d'entre nous qui avait la chance de posséder un missel et qui pouvait, à mi-voix, redire la Parole.

Souvenons-nous, oui, et ne perdons pas l'espoir. Malgré les peines, les deuils les inévitables déceptions du retour, la devise proposée à l'avers de notre petit insigne de l'A.D.I.R. peut nous être une ligne de conduite: se souvenir, s'unir, servir. On pourrait y ajouter encore, bien humainement: s'aimer, et étendre cet amour, qui doit être fait de compréhension, au plus grand nombre. A nous, qui avons souvent atteint, au plus profond de notre être, les régions de douleur morale ou physique d'où l'on n'émerge que pantelant, mais, semble-t-il, épure, n'appartient-il pas d'aider à la rédemption de toutes les douleurs côtoyées chaque jour? Ne nous appartient-il pas d'expliquer ou de rappeler autour de nous que les malentendus ne doivent rien être d'autre que des... malentendus; et que la bonne volonté, l'amour, l'amitié, peuvent venir à bout de ce qui n'est souvent qu'un manque d'ouverture d'esprit ou de cœur, que méconnaissance de la bonne foi des autres?

Certes, tout n'est pas beau ni consolant! Pourtant, ce que je vous souhaite aux unes et aux autres, mes camarades, mes sœurs en peines et en joies, c'est bien : espoir, confiance, amour, pour venir à bout de tout ce contre quoi nous devons lutter en nous-mêmes et autour de nous, si humblement que ce soit...

Madeleine LANSAC.

L'Année Mondiale du Réfugié

par Anne-Marie BOUMIER

Ce seul mot « réfugié » n'évoque-t-il pas, et spécialement pour nous, la froide horreur des camps où aboutissent ces longs convois d'êtres sur qui semble s'être abattue toute la misère du monde.

En cette année 1959-1960 qui sont ces réfugiés, d'où viennent-ils?

Ce sont des hommes, des femmes, qui, pour maintenir leur dignité, pour sauvegarder ce bien suprême, « la Liberté », ont abandonné leur pays, leur logis, leur famille pour demander asile à une terre étrangère, qui restera bien souvent pour eux, une terre d'exil.

Ces hommes, ces femmes qui ont choisi la liberté après les multiples difficultés et dangers qu'il leur a fallu vaincre pour franchir les frontières des pays qui leur étaient hostiles, par une cruelle ironie du sort, se sont retrouvés dans des camps; ils n'ont plus rien, et pis encore, ils ne sont plus rien.

Sait-on que depuis 1900, 150 millions d'êtres humains, victimes de bouleversements successifs ont été chassés de leurs foyers et de leurs pays? Sait-on que depuis la fin de la dernière guerre mondiale, il y a eu environ 40 millions de réfugiés, hommes, femmes et enfants?

Certes, l'institution spécialisée des Nations-Unies, « l'Organisation Internationale des Réfugiés » (O.I.R.), créée en 1946, a eu pour mission de s'occuper des personnes déplacées non rapatriées, des réfugiés d'après-guerre ayant fui leur pays pour échapper aux persécutions raciales ou politiques. Jusqu'en 1950, cet organisme s'est efforcé de diriger vers des pays d'accueil toute une population qui vivait entassée dans les camps disséminés sur le territoire européen et spécialement en Allemagne.

En 1950, l'O.I.R. fut remplacée par le Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés, dont la mission a un double aspect: assurer aux réfugiés une protection internationale et rechercher des solutions permanentes en aidant et en conseillant les gouvernements, tout en coordonnant les travaux des organisations privées.

En 1952, l'Assemblée générale des Nations-Unies autorisa le Haut-Commissariat à lancer un appel en vue de réunir à nouveau des fonds destinés à fournir une aide d'urgence aux plus nécessiteux des groupes de réfugiés qui relevaient de son mandat. En dépit de tous ces efforts,

le problème des réfugiés est loin d'être réglé, il est devenu permanent, car sans cesse de nouvelles victimes des bouleversements mondiaux viennent s'ajouter au million de ces malheureux qui, depuis la fin de la dernière guerre mondiale, attendent dans des camps que leur détresse soit prise en considération.

On estime actuellement à 38.000 le nombre de personnes déplacées qui vivent encore dans des camps, en Allemagne, en Autriche, en Grèce et en Italie.

Parmi ceux-ci, beaucoup sont trop âgés, trop faibles, ou malades pour trouver un emploi dans un pays d'accueil.

C'est pour apporter la solution humaine depuis si longtemps attendue que de jeunes Britanniques, s'occupant de Réfugiés ont eu l'idée de cette Année Mondiale. Cette idée fut reprise par le Comité Exécutif du Fonds des Nations-Unies pour les Réfugiés, et les Etats membres de l'O.N.U. ou d'Institutions spécialisées, ont été priés de coopérer, conformément aux vœux et aux besoins nationaux de chaque pays et d'un point de vue humanitaire, à l'institution d'une Année Mondiale des Réfugiés, en tant que moyen pratique d'intensifier l'assistance aux Réfugiés dans le monde entier.

En France, comme dans les autres pays participants, un Comité pour l'Année Mondiale des Réfugiés s'est constitué; il est chargé de coordonner toutes les mesures susceptibles d'assurer le succès de la participation française à l'Année Mondiale du Réfugié.

Le premier objectif des œuvres, des institutions qui se sont consacrées à la tâche d'aider les Réfugiés est la suppression de tous les camps, afin de permettre à tous ces errants de trouver enfin la joie dans un vrai foyer.

Parmi toutes les initiatives prises au cours de cette Année Mondiale pour parvenir à ce but, l'une d'entre elles semble devoir tout particulièrement retenir l'intérêt de nos camarades: le village d'Anne-Frank.

Le Révérend Père Pire, dominicain belge, ancien résistant, créateur d'une œuvre, « l'Aide aux Personnes Déplacées », qui depuis plus de dix ans s'est attachée à résoudre ce douloureux problème en créant des maisons de retraites pour permettre aux plus déshérités de ces réfugiés de terminer dignement leur vie,

(Suite page 2)

4P4616

ayant obtenu en 1958 le prix Nobel de la Paix, a consacré le montant de ce prix à l'édification, près de Dusseldorf, d'un village où les familles de réfugiés, regroupées, pourront retrouver avec leur dignité, une vie normale.

C'est sous le vocable d'Anne-Frank que ce village est placé; nulle mieux que cette innocente victime des persécutions raciales, qui a connu toute l'horreur des camps de concentration, ne pouvait indiquer le sens que ses promoteurs entendent donner à cette institution.

C'est en effet sous le signe de la fraternité et du rapprochement des peuples, et dans la perspective de l'unité de l'Europe que le R.P. Pire a voulu placer cette réalisation. En France, c'est sous l'égide de l'Union des Résistants pour une Europe Unie et avec le concours de la Maison de l'Europe, qu'a été constitué le Comité chargé de recueillir des fonds pour la construction du village « Anne-Frank »; ce Comité est placé sous le patronage du Général de Gaulle; notre Présidente, Geneviève Anthionoz, est membre de ce Comité.

Lors d'une récente conférence de presse, destinée à informer le public sur la valeur humaine que représentait le « Village Anne-Frank », M. François-Poncet, Président de la Maison de l'Europe, disait :

« La fondation de ce village qui portera le nom d'Anne-Frank, a le double sens d'une protestation solennelle contre les cruautés et les atrocités d'un passé encore récent et d'une affirmation de la volonté de travailler à l'avènement, au sein de l'Europe, d'une ère nouvelle de rapprochement des peuples, de solidarité humaine et de paix dans l'estime mutuelle de la liberté. »

En cette Année Mondiale du Réfugié; à l'approche de cette fête de Noël qui nous incite à nous pencher sur la misère des autres, n'y a-t-il pas à faire un geste d'amitié, de solidarité envers ceux qui ont tout perdu, tout sacrifié pour que règnent dans le monde la Justice et la Liberté.

Les fonds pour le village « Anne-Frank » peuvent être adressés: au Comité pour la construction du village « Anne-Frank », Maison de l'Europe, 7, rue de l'Échelle, Paris (1^{er}) ou, si vous le désirez, à l'A.D.I.R. qui recueillera les dons, même les plus minimes, soit en espèces, soit par chèque postal au compte numéro 5266-06 Paris, portant la mention : Village « Anne-Frank ».

L'A.D.I.R. pourra ainsi apporter sa contribution globale à cette réalisation.

ANNE-MARIE BOUMIER

LES DROITS DE L'HOMME DOIVENT ÊTRE ENSEIGNÉS A L'ÉCOLE

Paris (F.M.A.C.). — Au cours de sa dernière Assemblée générale qui a eu lieu à Paris les 3 et 4 octobre, l'Union Française des Associations de Combattants (U.F.A.C.), a demandé au Gouvernement de prescrire que désormais les programmes scolaires et universitaires comportent l'étude obligatoire de la question des droits de l'homme pour donner une importance particulière à l'idée de paix dans la liberté et la justice».

Les délégués de l'U.F.A.C. ont, en outre, exprimé leur satisfaction de voir ouvrir prochainement à l'Assemblée générale des Nations-Unies de larges débats sur le désarmement général, simultané et contrôlé qui, à leur avis, « constitue la seule mesure efficace à réaliser pour délivrer l'humanité de la hantise de la guerre ».

MIKLOS RADNOTI : VII^e ÉGLOGUE

..*

Voilà le soir qui tombe, notre baraque commence à planer,
les barbelés, la barrière de chêne sauvage s'absorbent dans le soir.
La captivité échappe aux yeux, le regard lent perd tout ce qui nous entoure,
la raison seule connaît la force des fils de fer tendus.
Regarde, chérie, le mirage s'élève et nous remplit d'illusions,
le rêve, sauveur gracieux, délivre notre corps abattu,
le camp se met en route, chacun revient chez soi,
la tête rasée, les vêtements en haillons, ronflant pesamment, les prisonniers s'envoient
au-dessus des sommets sombres de la Serbie, vers le pays qui se cache dans le lointain.
Pays qui te caches, patrie, es-tu vraiment? Existe-t-il un toit à l'abri des bombes,
[comme autrefois?
Celui-ci, qui gémît à gauche, cet autre, qui s'étire à droite,
seront-ils jamais de retour? Qui comprendra ce poème?
Sans point ni virgule, à tâtons, je gribouille des vers les uns au-dessous des autres,
aveugle, je progresse sur la page à la manière d'une chenille,
j'écris ces vers sans lumière comme je vis.
Plus de livres, plus de lampe, les gardes du Lager
nous enlèvent tout, pas de lettres, seule, la brume descend sur les baraques.
Entourés d'insectes et de bobards terrifiants, nous vivons là, dans les montagnes :
Français, Polonais, Italiens bavards, Serbes schismatiques, Juifs mélancoliques
forment un seul corps fiévreux, disséqué, vivant tout de même la même vie.
On attend des nouvelles heureuses, de douces paroles d'amour, un sort libre, humain,
on attend la fin, un monstre des ténèbres profondes — des miracles.
Je m'allonge sur la planche, bête captive,
les mouches ne bougent plus mais les puces renouvellent leurs attaques.
Il se fait nuit : un jour de captivité,
un jour de vie en moins. Le camp dort. La lune brille sur le paysage,
les fils de fer semblent ainsi plus tendus,
on voit, par la fenêtre, les ombres des gardes projetées sur la muraille :
les armes luisent, les pas sonnent et s'absorbent dans le soir.
Le camp dort, regarde, ma douce, les rêves nous effleurent.
Un bref ronflement, un sursaut près de moi :
le copain se retourne et se rendort, à nouveau coincé entre les autres, le visage luisant.
Moi seul, je suis assis, à veiller, un mégot éteint me pique la bouche
et je pense au goût de tes lèvres. Le sommeil ne veut pas venir. Plus jamais de calme.
Car je ne peux ni mourir, ni vivre sans toi, non, je ne peux plus.

(Lager Heideman, au-dessus de Zagubica, dans les montagnes : juillet 1944.)

UN FILM
A VOIR

La Verte Moisson

Voilà un film non seulement poignant, mais très bien fait, dont nous louerons les images claires et les habiles prises de vue, trop de films sur la Résistance nous ayant paru trop noirs, comme si c'était une exigence de la clandestinité! Il ne faut pas manquer de voir *La Verte Moisson*. François Villiers a pris pour thème la résistance des lycéens sous l'occupation. Thème vrai puisque, on le sait, plusieurs d'entre eux payèrent de leur vie la lutte contre les Allemands, thème dramatique donc, mais que menaçaient de dangereuses facilités. Cependant, le jeune metteur en scène de *L'Eau vive* s'en est tiré avec tact et talent, évitant tous les écueils. Beaucoup revivront le passé, tous seront pris par l'action, l'intérêt ne faiblit pas un instant.

Nous sommes parmi les jeunes, les très jeunes, encore près de l'enfance (d'excellents acteurs, parmi lesquels nous déta-

cherons Claude Brasseur, en interprétant le rôle). Ces jeunes veulent étudier, danser, aimer, vivre... mais, pas plus que leurs professeurs ou leur curé, ils ne supportent, dans les rues de leur petite ville, le bruit des bottes ennemis. Il semble qu'il y ait un jeu dans leur conspiration qui, par un enchaînement dramatique et normal, les conduit jusqu'au terrorisme; cependant leur âme est profondément sérieuse. Aucun étalage patriotique, d'ailleurs, la pudeur des adolescents cache leurs sentiments derrière un ton de blague et c'est ce qui donne au dialogue tant de vérité. Mais lorsque d'une juvénile poitrine qui sera bientôt transpercée par les balles du peloton d'exécution s'échappe un rauque et ardent « Vive la France », les larmes nous jaillissent des yeux.

Une sévère leçon pour les « tricheurs ».

ANNIE FERNIER

Les Mémoires

du Général DE GAULLE

Tome III — LE SALUT — (Plon)

Puis-je évoquer ici des souvenirs personnels? C'était le vendredi 25 août 1944. Nous étions depuis trente-six heures à la Préfecture de Police, réunis autour d'Alexandre Parodi et attendant d'heure en heure le Général de Gaulle. Le Préfet Luizet exerçait une hospitalité souriante et son humour détendait les esprits angoissés. A midi, l'arrivée du Maréchal Leclerc fut placée sous le signe de l'élan chaleureux et de l'émotion. Nous en fûmes bouleversés et de nouveau recommençâmes notre attente. Quelle ne fut pas notre déception d'apprendre (vers quatre heures et demie, s'il m'en souvient) que de Gaulle, arrivé au Ministère de la Guerre, y convoquait Parodi! Point de parade, point de concession à l'exaltation populaire... il n'y avait pas de temps à perdre: la guerre continuait! Parodi, mesurant la déception d'un peuple que la douleur et l'attente de quatre années avaient mis hors de lui, partit au Ministère pour parlementer. Il nous ramena de Gaulle et nous présentâmes à lui dans le grand salon de la Préfecture. Après une froide poignée de mains, nous allâmes à l'Hôtel de Ville. Au discours sensible et vibrant de Georges Bidault, le Général répondit par un froid programme, concernant surtout l'immédiat et les impératifs de la guerre. Pédalant ce soir-là pour regagner ma cachette de Vincennes, je remâchais ma déception. J'avais le sentiment d'une incroyable et douloureuse frustration. Pouvait-on montrer une telle absence de chaleur humaine, de compréhension devant un peuple qui n'en pouvait plus de la guerre, de l'esclavage et de la torture? Nous en avions vraiment assez d'entendre parler de luttes et de sacrifices. Nous voulions respirer, nous voulions manger, nous voulions vivre.

La suite des événements a prouvé la clairvoyance de de Gaulle et son admirable livre «Le Salut» nous révèle ses sentiments et ses raisons d'agir. Si vous êtes arrivée à un âge où l'on est fatigué des mots et des discours, où la chose écrite ne suscite plus facilement l'enthousiasme, alors n'hésitez pas et lisez le livre de de Gaulle. Il est à la mesure de l'homme: il est grand et d'exception.

Les documents, la précision du détail, la profondeur des vues générales, l'objectivité et l'amour exigeant de la vérité, font de ce livre, comme des deux premiers tomes, un monument d'une valeur unique. Dès le premier chapitre, « La Libération », nous voyons la clairvoyance de de Gaulle, son hostilité à la facilité, sa précision dans le bilan de la situation. Entrer dans les vues et les désirs immédiats du peuple français, lui permettre une détente, qui semblait pourtant nécessaire et légitime, eût été d'une politique dangereuse et à court terme. Or, de Gaulle est de ceux qui veulent avoir raison demain, et, à un degré jamais égalé, il a le sens de sa mission et de son caractère sacré. (« Le caractère insigne de la mission dont je portais la charge », dit-il, page 34). Cette mission se confond, se tisse avec le destin de la France. Que de Gaulle en soit fier, qu'il s'en orgueille, je n'en crois rien. Les accusations d'orgueil ou de pouvoir personnel paraissent d'ailleurs bien dérisoires en regard de l'homme et de sa mission. L'intelligence lui a donné non seulement le sens

de sa destinée mais aussi la conscience tranquille, objective et certaine de sa valeur. Là encore, l'amour de la vérité est pour beaucoup dans son comportement: foin des fausses modesties, des petites manœuvres d'une feinte humilité qui camoufle un subtil orgueil. Il parle de lui-même en disant « de Gaulle », il ne cache rien de ses qualités et de ses dons, il se sait un être d'exception: « Et « puis, de Gaulle, vous le savez bien, ne saurait appartenir à aucune catégorie, « ni recevoir aucune distinction » (p. 116).

C'est en effet un être d'exception qu'il fallait encore à la France après sa libération. En lisant le deuxième chapitre, « Le Rang », on se rend compte des incroyables difficultés qui s'opposaient à ce que la France reprît son rang et fût « présente à la Victoire ». Le rétablissement des ambassades, la lutte quoti-

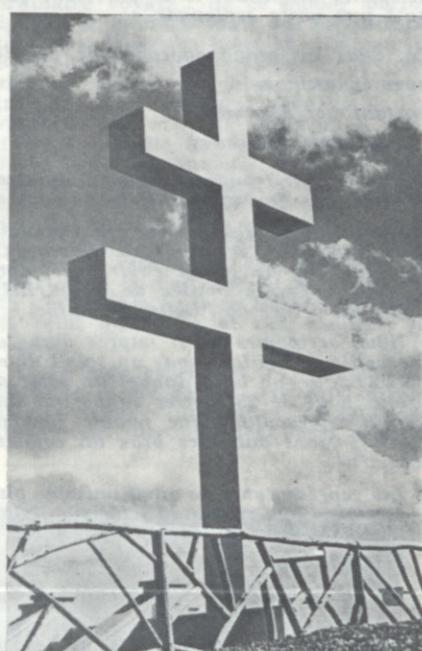
fresque d'ensemble de l'état moral de la France. Il ne dissimule rien de la crise nationale qui « occupe sa vie de tous les jours » (page 92). Mais, une fois encore, avec un optimisme réfléchi, positif et tenace, il se tourne vers l'avenir; toutefois, il ne faut rien faire à la hâte: de Gaulle voit de haut, donc de loin. Son programme constructif (pp. 92, 93) révèle l'administrateur et surtout l'éducateur.

« Gouverner à coups d'initiatives, de risques, d'inconvénients, voilà ce que « je veux faire » (p. 93); et c'est ainsi « qu'en l'espace d'une année, les ordonnances et les lois promulguées sous ma responsabilité apporteront à la structure de l'économie française et à la condition des travailleurs, des changements d'une portée immense. »

En un tour d'horizon extrêmement complet, de Gaulle précise ensuite ce qu'il a voulu faire dans les réformes sociales et agraires, quels ont été ses desseins dans les mesures de justice et de répression; il justifie son attitude vis-à-vis des communistes, sa politique financière, sa conception de l'Etat: celui-ci ne doit plus être « une juxtaposition d'intérêts particuliers d'où ne peuvent sortir jamais que de faibles compromis, mais bien une institution de décision, d'action, d'ambition, n'exprimant et ne servant que l'intérêt national » (p. 98). Il manifeste son intérêt pour les écrivains, pour les difficultés de l'Académie Française, pour la possibilité d'expression de la presse. On sent que dans l'immense tâche de reconstruction, de Gaulle a le souci de ne rien laisser au hasard ou à l'abandon. Avec clairvoyance et méthode, il étudie tous les problèmes, imprime sa marque dans tous les domaines. Œuvre d'autant plus gigantesque que tout y était urgent et simultané! Mais de Gaulle est omniprésent, multipliant les contacts, parlant inlassablement de nos devoirs, rappelant aux Français qu'il est bon que les réalités soient rigoureuses et incommodes » (page 129).

Pendant que la France renaît laborieusement, l'armée poursuit son action et nous en arrivons à la Victoire (chapitre IV). C'est ici l'historien, le tacticien, le chef militaire qui reprend la plume, mais qu'il s'agisse du dispositif militaire, de la défense de l'Alsace, de la fin de Mussolini et d'Hitler, ou des opérations d'Indochine, nous retrouvons toujours les mêmes qualités de clairvoyance, d'objectivité, de clarté. La conclusion de ce chapitre est pleine de sagesse et de mesure: elle met l'accent sur le vrai sens de notre victoire, dans laquelle « la voix « du peuple, tout comme la mienne, reste « grave et contenue » (p. 178). Le souvenir des crimes qui « font la honte du genre humain » ne pourra jamais s'effacer, et l'épreuve que nous avons subie, « avec la satisfaction causée par le « dénouement, laisse — et c'est pour tous les jours! — une douleur sourde au fond « de la conscience nationale » (p. 178).

Et voici venir une sombre période. Succédant à la clarté de la victoire et de la renaissance, « comme ils sont obscurs les



Le Monument de la Résistance à THANN (H-Rhin)
(Editions A. WYSS - Mulhouse)

dienne avec les trois Grands pour que, malgré leurs réticences, la France fût, elle aussi, une associée à part entière, les aléas de la campagne d'Alsace et des derniers combats, l'incidence de la question polonaise dans la signature du traité franco-russe, autant de problèmes qui paraissaient parfois insolubles. Simultanément, il fallait diriger « le peuple le plus mobile et le plus indocile de la terre », il fallait lutter avec l'irréalisme des parlementaires, il fallait régler les conflits sans cesse renaissants des égoïsmes sacrés.

Après avoir minutieusement rendu compte de tous ses actes dans ces différentes circonstances, de Gaulle, au début du chapitre trois (« L'Ordre »), peint une

DENISE GASTINEL

(Suite page 5)

« lendemains de la France ! » (p. 178). Dans les deux chapitres, « Discordances » et « Désunion », de Gaulle analyse calmement, objectivement, toutes les causes de la désagrégation progressive de son gouvernement. Il y a les difficultés intérieures : « c'était, hier, le temps des com-bats. Voici l'heure des règlements » (page 179). Il y a les difficultés extérieures : place de la France à l'O.N.U., organisation de l'Allemagne, événements d'Indochine, lutte patiente et toujours recommencée contre les alliés (en particulier contre l'Angleterre qui complique singulièrement notre tâche au Levant). Tout cet ensemble contribue à favoriser les discussions. « Quels sont ces cris « péremptoires et contradictoires qui s'élèvent bruyamment au-dessus de la nation ? Hélas ! Rien autre chose que les clamours des partisans » (p. 232).

De nouveau, pour mieux expliquer la situation, de Gaulle fait un bilan lucide des pertes et des richesses de la France. Il étudie l'action nuisible des forces politiques et des partis ; il considère avec sagesse les régimes de dictature et d'empire (p. 258). De toutes ces réflexions, de l'observation impartiale et positive de la situation, de Gaulle conclut que de nouveau « tous exigent que les partis dis-
posent, comme avant et sans restric-tion, de tous les pouvoirs de l'Etat » (page 243). La France n'était pas encore mûre pour le référendum qui lui permettrait de choisir elle-même son destin. Et c'est ainsi que, le 1^{er} janvier 1946, de Gaulle prépara son départ avec une dignité qui soulignait encore la bêtise et la vulgarité de la cuisine parlementaire. Toute la fin de ce dernier chapitre, « Le Départ », est admirable. La simplicité de l'attitude, la confiance inébranlée dans la continuité de sa mission, tout ici respire la grandeur. Du reste, s'il faut dégager une impression d'ensemble de cette œuvre, c'est bien la grandeur qui en est la note dominante : grandeur de l'homme, grandeur de sa mission, grandeur de la France. « La France pouvait exercer une grande action, prendre une grande figure, servir grandement son intérêt et celui du genre humain » (p. 48). Oui, certes, de Gaulle a le culte non des grandeurs, mais de la grandeur. Après la lecture d'un tel livre, la réflexion s'approfondit, l'intelligence s'éclaire, mais l'âme aussi s'élève. Comment rester insensible à tant de foncière honnêteté ? à un tel souci de vérité ? à une telle sagesse, qui allie la clairvoyance à l'absence de passions et de préjugés ? L'on croyait à un manque de chaleur humaine, de sensibilité, et l'on découvre, dans sa maîtrise et dans sa pudeur, l'amour vrai et brûlant, qui va à l'essentiel, à la France, à la nature, à l'être humain dans son entité.

Je pourrais continuer longtemps encore sur ce thème, mais cet article dépasse déjà les limites habituelles. Qu'on me permette cependant une dernière remarque : ce livre est bien une preuve que « le style, c'est l'homme », et vous y trouverez les plus grandes traditions de notre authentique littérature. Reportez-vous non seulement aux vastes ensembles et aux considérations générales, mais aussi aux excellents portraits (Staline, p. 60; 4 Ministres, p. 123; Churchill, p. 204; Truman, p. 209; Pétain, p. 250; Herriot, p. 260, etc.). Vous trouverez tour à tour le don de la formule, l'art du raccourci, l'ampleur du développement, la brève envolée lyrique dont la sobriété n'exclut ni la poésie ni la musique du verbe : bref, toutes les qualités de l'homme qui écrit bien parce qu'il pense bien. Les deux dernières pages sont particulièrement belles et l'on a parlé à leur sujet de Bossuet, de Pascal, de Chateaubriand, de qui sais-je encore ? Elles sont tout simplement et magnifiquement du de Gaulle.

D. GASTINEL.

Le 16 Septembre 1959

~~~~~ à ~~~~

## RAVENSBRUCK

Il fut en ce 12 septembre 1959, un point sur la carte du Monde où trente mille personnes pensèrent à 100.000 morts et exhorte à, dans seize langues différentes, les peuples à sauvegarder la Paix et à bannir les dangers d'une nouvelle guerre.

En réalité, c'était 100.000 mortes que nous honorions, mortes dans les conditions les plus antihumaines, après une lente agonie de 12 à 18 mois dans un camp morne et sauvage, entouré d'un mur paraissant de fer ; véritable cage à hommes au milieu d'un grand désert.

Les routes d'accès, pavées et coupées de banderoles conspuant le militarisme allemand, bordées sur 50 kilomètres de soldats désarmés et au garde-à-vous, des milliers d'enfants de 6 à 15 ans agitant de petits drapeaux, nous portèrent jusqu'à une vaste esplanade.

Là, dans un grand concours de peuple, nous avancions, portant nos décorations, nos fanions tricolores.

Notre petite troupe se mêlait à d'autres déportés, à d'autres familles humaines ;

Des Italiens, des Belges, des Polonais, des Hongrois ; ceux-ci peu nombreux, conduits par un grand Prêtre âgé, dont la soutane noire bordée de rouge indiquait un prince de l'Eglise Romaine.

Nous arrivâmes ainsi auprès d'un lac merveilleux, brillant sous un soleil digne de l'Afrique, au bord duquel un socle de granit haut de 25 mètres supportait une statue représentant une femme squelettique portant dans ses bras un cadavre décharné.

Les représentants de vingt nations, plusieurs généraux russes, la télévision, nous attendaient.

### Seize discours.

La Reine Elisabeth fit lire un message d'Amitié.

Un lâché de pigeons, des gerbes de fleurs, des chants nationaux.

Le Memorial de Ravensbrück était inauguré.

Henri LEVASSEUR,  
Ex-F.F.C.,

Combattant volontaire  
de la Résistance.

Fils de Déportée.

(Nous remercions notre camarade Marcellle — Kiki — de nous avoir communiqué le bel article de M. Henri Levasseur, article paru dans l'Echo de Touraine du 9 octobre, et dont nous publions l'extrait ci-dessus.)

M. Henri Levasseur est le fils de notre camarade Mme Levasseur, une 27.000, Block 13 - Block 15, salle B, morte, hélás, à Ravensbrück.)

## Les Travaux du Comité d'Histoire de la 2<sup>e</sup> Guerre Mondiale

Continuant la série de ses numéros spéciaux, la Revue d'Histoire de la II<sup>e</sup> Guerre Mondiale a publié, pour l'anniversaire de l'appel du 18 juin, un ensemble d'articles sur la Résistance Française, sous la direction de M. H. Michel.

M. Calmette étudie les débuts du grand mouvement de Zone Nord, l'Organisation Civile et Militaire (O.C.M.) dont on a pu dire que, par l'ampleur et l'originalité des études auxquelles il a procédé, il préfigurait la Ve République par delà la Quatrième. Cette étude annonce un livre qui sera le pendant, pour la zone occupée, de l'ouvrage consacré par Mme Granet et M. H. Michel à Combat, en zone dite libre (1).

M. Henri Michel a tenté de saisir les traits du « Giraudisme », dissidence dans la dissidence. L'article ne raconte pas des événements et des rivalités bien connus ; il analyse la naissance et la nature du « mythe Giraud » et montre ce qui le rapprochait et l'éloignait du « Gaullisme ». Le rôle prépondérant joué par le choix effectué par la Résistance intérieure unanime est particulièrement mis en valeur.

Enfin, M. M. Baudot montre l'aboutissement des tâtonnements, jalonnés de sacrifices, de la Résistance Intérieure : la reprise des armes contre l'ennemi, par un récit de la participation à la bataille de Normandie, des F.F.I. de l'Eure. L'étude de M. Baudot annonce un ouvrage, première monographie publiée en France, par un historien, sur un département occupé. Au moment où le Comité d'Histoire de la II<sup>e</sup> Guerre Mondiale élaboré dans toute la France une Chronologie de la Résistance, on peut penser que d'autres monographies seront bientôt publiées sur le prototype établi par M. Baudot.

De nombreux comptes rendus d'ouvrages sur la Résistance, et aussi sur la Grande-Bretagne et sur la Pologne pendant la guerre, signés de spécialistes avertis, complètent ce numéro d'une riche substance qui fait suite à celui d'avril 1958 (n° 30), et où avait paru un article de Germaine Tillion sur la première Résistance en zone occupée.

Presses Universitaires de France, 1, place Paul-Painlevé, Paris (5<sup>e</sup>). C.C.P. Paris 392-33. Le numéro : 400 francs. Abonnement annuel : 1.400 francs.

(1) Presses Universitaires de France. Collection « Esprit de la Résistance ».

## ATTENTION !

## Assemblée Générale

Cette année notre Assemblée générale  
Après les travaux de l'Assemblée générale  
Elle se tiendra au Palais d'Orsay.

rale, nos adhérentes seront invitées à se  
aura lieu le samedi 12 mars, à 14 h. 30.  
rendre à l'Arc de Triomphe, à 18 h. 15,  
pour y ranimer la Flamme.

Le diner au Palais d'Orsay clôturera  
cette journée.

# "LA ROUTE QUI POUDROIE"

par

Anne-Marie BAUER

(Éditions JOSÉ CORTI)

Cette de l'A.D.I.R.  
si des amis des siennes. Il les con-  
siderent comme des amis de la  
vraie vie. Mais il y a aussi des  
amis qui sont des amis de la  
mort. Ces amis sont des amis  
qui ont été tués par la mort.

Il n'est pas facile de parler du livre d'Anne-Marie Bauer tant ce qu'il atteint en nous est profond et secret. Comme les œuvres vraiment grandes et poétiques, il retrouve cette source vive jaillie de notre enfance et qui — faite de toutes nos découvertes essentielles — ne cesse jamais de couler sous la surface de chacune de nos vies.

Nous sommes, hélas, trop habitués au bruit que font certains livres : mais il en est d'autres, bien plus rares, qui s'enfoncent doucement et fortement dans notre âme de tout leur propre poids. Leur résonance ne cesse de s'étendre comme les cercles concentriques sur des eaux sereines. Il me semble — après l'avoir relu deux fois — qu'il en est ainsi de « La Route qui poudroie ».

\*\*\*

Comment résumer cet extraordinaire récit ? Après un bref prélude qui dresse déjà à l'horizon le château menaçant de Barbe-Bleue, l'histoire d'Anne, la narratrice, de sa sœur Catherine et de leurs trois frères commence « dans la tendresse, le rire et le bonheur ». Au bord d'un lac, près d'une tante à l'esprit noble et un peu mystique, cinq enfants grandissent au rythme des saisons et « édifient leur âme avec un peu d'eau et de soleil ». Mais voici cet univers rassurant emporté d'un seul coup : les frères partent pour la guerre. Le temps de l'attente commence : les deux sœurs sont restées au bord du lac ; c'est là que les trouvent les soldats du duc de Naverraz, qu'on appelle Barbe-Bleue et sur lequel circulent des

bruits inquiétants. Ils occupent le village. Hypocrites et cruels, ils pillent les habitants et « punissent toute insolence dans un esprit de justice »... en massacrant des enfants et en brûlant les fermes avec leurs fermiers. Anne et Catherine sont d'abord sous la surveillance assez débonnaire du capitaine, conquis par la douceur de Catherine. Il a, hélas, commis l'imprudence de vanter sa grande beauté à Barbe-Bleue qui veut la prendre pour épouse, mais il propose de les faire évader. Les jeunes filles refusent, pour éviter des représailles au village, comme elles le refuseront plus tard à deux soldats de l'escorte : elles ne peuvent penser à être libres tant que le village est prisonnier.

Et c'est alors le départ pour un extraordinaire voyage : de ce monde parfois égoïste et méchant mais qui est celui de tous les hommes jusqu'au château de Barbe-Bleue, univers retranché de toute vie, où règnent la violence, la haine et la mort. « La route qui poudroie », d'où viendra peut-être la délivrance, c'est d'abord la route qui sépare, qui déchire de la terre des hommes. Elle doit franchir de rudes montagnes, côtoyer les précipices jusqu'à ce que s'étende sur la dernière étape l'ombre terrible de la peur. Avant d'arriver au château, Anne et Catherine savent le sort réservé aux femmes de Barbe-Bleue. Il ne s'agit plus de « bobards », mais du témoignage direct de celui qui a vu et qui voudrait les sauver.

Il arrivera cependant, et pendant leur captivité même dans le château, qu'elles essaieront de s'illusionner sur leur destin. Ces portiers, qui sont leurs geôliers,

il leur semble parfois que ce sont tout de même de braves gens. Les prisonnières ont pour eux des élans d'affection. (Ainsi le commandant du bagne Smékalof — dans « Souvenirs de la maison des morts », de Dostoïevsky — qui avait acquis une popularité particulière auprès des forçats parce qu'il faisait fouetter si gaiement...). Jusqu'au dernier instant, lorsque les portes successives s'ouvrent et se referment annonçant l'arrivée toute proche de Barbe-Bleue, quand, conscientes d'être vivantes, « la mort est déjà présente dans la vie » d'Anne et de Catherine, c'est Anne qui crie, « prise d'un espoir absurde » :

« — Catherine, le regard de Barbe-Bleue n'est peut-être pas cruel, sa barbe est peut-être blonde et brillante ? »

Ici s'achève ce que je puis raconter. Aucun de nous n'a oublié le conte de Barbe-Bleue, cette « route qui poudroie », cette « herbe qui verdoie » et l'appel déchirant de la 7<sup>e</sup> femme : « Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ?... Mais, dans le conte, tout finissait bien et les frères arrivaient à temps pour tuer Barbe-Bleue. Dans l'histoire d'Anne-Marie — qui est la nôtre — Catherine, la douce Catherine est assassinée. Jamais nous ne pourrons oublier, comme sœur Anne, son regard chargé d'un monde qui allait se perdre. Et chacune de nous pourrait dire comme la narratrice :

« J'étais seule, sans Catherine, incapable de comprendre que je lui survivais. »

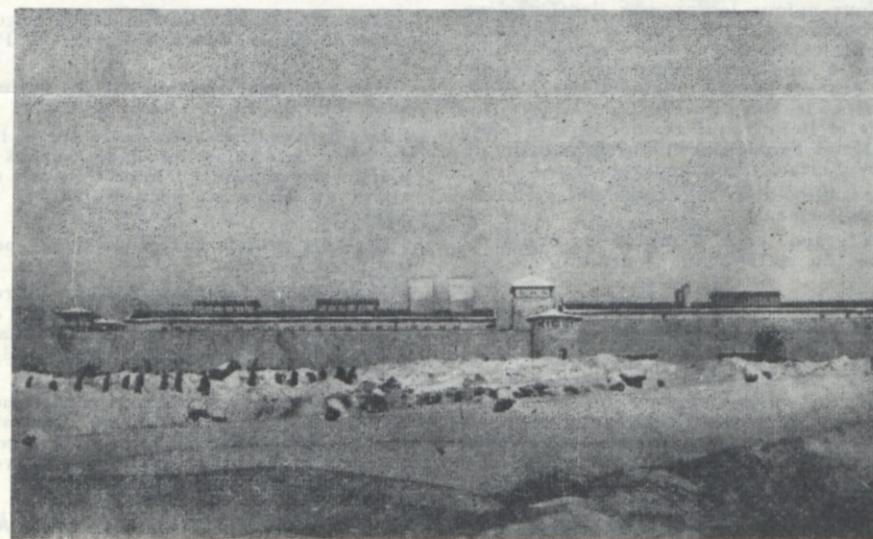
\*\*

Je voudrais m'arrêter ici. Mais il faut tout de même que j'exprime notre reconnaissance à Anne-Marie. Elle a su — c'est le propre d'un génie poétique — transposer pour « les autres » ce qu'aucun déporté ne pouvait directement dire ni écrire. Sans doute de nombreux témoignages de déportation qui sont fidèles et émouvants ont-ils été écrits, il y a eu des films, des photographies, des expositions, des œuvres d'art qui ont fait connaître la vérité, rendu hommage aux victimes. Mais nous savons bien, nous autres, que l'essentiel était — par ces moyens — incommunicable. En vain depuis notre retour, nous avons essayé de raconter notre histoire : ceux même qui nous écoutaient le plus attentivement ne pouvaient pas nous entendre. Peut-être cette « route qui poudroie » ouvrira-t-elle l'inaccessible château de Barbe-Bleue au monde des vivants ?

GENEVIEVE DE GAULLE

## AVIS

Nous rappelons que l'A.D.I.R. procure à ses adhérentes, avec une remise de 10 %, les livres écrits par nos camarades, ainsi que différents ouvrages sur la Déportation.



MAUTHAUSEN EN 1942

Ne dirait-on pas le Château de Barbe-Bleue ?

Photo communiquée par M. P. E. Le Caer

# Cercle de l'A.D.I.R.

Projection du film sur Ravensbrück  
Emouvante histoire de Guy Poirot

Le lundi 9 novembre, après le dîner au restaurant de la Chambre, nous nous sommes retrouvées nombreuses au Foyer de l'A.D.I.R., où nous étions présentes les films de Paule Dupont, sur le dernier pèlerinage à Ravensbrück, qui coïncidait cette année avec l'inauguration du mémorial.

Commentées très agréablement par Paulette Charpentier et Germaine de Renty, les deux bandes ont été appréciées à leur juste prix. Le film en noir et blanc n'était pas sans valeur d'autant plus qu'il était destiné, dans sa forme, à passer aux Actualités cinématographiques de la semaine, où il rappela à nos compatriotes des souvenirs qu'il est utile de remémorer.

Mais naturellement, le plus beau et le plus suggestif était le film en couleur. Nous avons vu le départ du train des pèlerins, des camarades qui se retrouvaient avec émotion dans les wagons. Puis la cérémonie, à l'extérieur du camp, au bord du lac, se déroulant au milieu d'une foule imposante d'anciennes déportées et de familles de disparues. Enfin, l'inauguration de la stèle qui s'élève comme une aiguille monolithique et comme une prière; et, à la tribune, l'une d'entre les nombreuses déléguées qui s'y succéderont pour représenter leurs compatriotes.

La séquence, peut-être la plus émouvante du film, fut le lent cheminement de la caméra tout au long du mur d'enceinte où est inscrit en allemand et en lettres de fer, dans chaque espace compris entre deux piliers de soutènement, le nom de l'une des nations dont les filles moururent ici. Et un buisson de roses rouges au pied et d'un bout à l'autre de ce rempart éclairait d'écarlate la sobriété et la grisaille de ce mémorial.

Une couronne fut déposée devant chaque inscription. Ce geste, pour la France, eut comme messager un garçonnet de quatorze ans, Guy Poirot, né à Ravensbrück au printemps 1945, et dont Geneviève de Gaulle nous fit le récit.

Bébé de quinze jours, presque à l'agonie, sa mère tenta de l'emporter avec elle lorsque les camions de la Mission Bernadotte vinrent chercher les Françaises, peu de temps avant la libération du camp. Mais le commandant allemand s'opposa au départ de l'enfant. Ultime férocité ou inquiétude de libérer et envoier en Suède un nouveau-né mourant d'inanition... Une infirmière allemande intervint, supplia la mère de partir, lui promettant de prendre soin du bébé. Elle l'enveloppa d'une couverture et réussit à le confier au convoyeur du dernier camion, comme un « paquet » à remettre à Mme Poirot.

Grâce à une alimentation rigoureuse, le petit garçon fut sauvé par les médecins scandinaves, ainsi qu'une fillette du même âge et dans le même état de faiblesse. Sa maman, Mme Aylmer, s'apercevant de l'intervention du commandant du camp, eut la présence d'esprit d'emballer son nouveau-né dans des chiffons et, l'emportant sous son bras, monta dans la voiture.

Nous écoutons, émues, le bouleversant sauvetage, in extremis, de ces deux petits Français. Etrange destin de ces enfants nés dans cet enfer, et maintenant grandis et pleins de vie. Puis Germaine de Renty et Paulette Charpentier nous racontent que l'infirmière allemande qui intervint lors du départ de la Mission Bernadotte, était présente à la cérémonie de Ravens-

# VIE DE NOS SECTION

## Section Loiret-Centre

Ce fut une réunion nombreuse, pleine de charme et d'amitié, que celle de ce dimanche 25 octobre, puisque Mme Flamencourt nous recevait au Petit-Aunay.

Une fine pluie estompait les belles couleurs des arbres du jardin au moment de l'arrivée dans cette agréable maison.

Bien vite, le climat de ce monde connu de nous seules se créa et, au cours du déjeuner délicieux, terminé par un somptueux gâteau au chocolat dû à Mme de Robien, nos conversations réveillèrent nos souvenirs et nous retremperent dans notre ancienne vie de captive, si étrangère à notre entourage.

Puis, Mme Flamencourt nous parla de nos camarades retenues par un contretemps, de la vie de notre section.

Nous avions la chance de compter parmi nous Mme Anise Postel-Vinay qui nous donna de nombreux et intéressants détails sur l'activité et les diverses initiatives de notre A.D.I.R., sur le sort des petits lapins polonais, sur l'accueil du lundi au Foyer, boulevard Saint-Germain, où nous avons toutes envie d'aller à notre prochain voyage.

Notre dévouée Souris nous avait amené Paulette Charpentier qui eut la gentillesse de nous passer les deux films, pris à Ravensbrück lors de l'inauguration du Monument, en Allemagne de l'Est — vues qu'elle a su commenter d'une façon vivante et impartiale.

Nous étions une vingtaine à jouir de cette intéressante réunion et de cette ambiance d'amitié, les habituées du Loiret, Mmes de Robien, Moldenhauer, Wilkinson, Péron, Gérondeau, Mme Marchand et son mari qui fit gentiment le taxi pour les non-motorisées; du Loir-et-Cher, Paulette Gatignon, revenue exprès de Paris, Mme Dumans avec ses enfants, Mmes Caron et Carmignac après de longs voyages en car, cette dernière, heureuse de pouvoir embrasser notre chère Marie-Thérèse Billard qu'elle n'avait revue qu'une fois depuis le camp.

Enfin, de Paris, Claudine Perrichon et, par surprise, A. de Seynes, rédactrice de Voix et Visages, à qui allèrent des compliments pour notre journal si apprécié des provinciales.

Nous avions les excuses de Geneviève Anthonioz, retenue par ses occupations familiales, mais que nous espérions bien avoir à une autre réunion; excuses de D' France Emond, malade, des Vendômoises, de Mme de Poix, de Mmes Barbary et Réjou qui avaient espéré venir, de Mmes Fromentin et Puech, malade, de Mme Ferme, récemment opérée.

A toutes, nous adressons nos vœux de rétablissement.

Et grand merci à toutes les organisatrices de cette bonne journée.

J. CARON

brück. Sachant qu'il y avait des Françaises, elle s'enquit auprès d'elles de ce qu'il était advenu du bébé dont elle avait pris soin. C'est ainsi que le jeune Poirot se retrouva en face de celle qui avait contribué à lui sauver la vie.

Et la soirée se termine en l'habituelle évocation de nos souvenirs communs et nos remerciements sont chaleureux pour les camarades — cinéaste, speakerines et machinistes — qui nous ont fait participer ainsi, par l'image, à cette inauguration et à ce pèlerinage.

ANNE-FRANÇOISE PERRET

## Section Parisienne

Réunion chez Mme la Générale Ely,  
le 28 novembre 1959

Vous est-il arrivé, au cours de la captivité, après un appel particulièrement long et glacial, après une journée de travail épaisse, de vous étendre sur votre paillasse pouilleuse et puante, de fermer les yeux et de rêver? Vous vous voyiez dans un beau salon brillamment éclairé, décoré de fleurs éclatantes et rares; vous étiez assise dans un confortable fauteuil auprès d'êtres chers; des rafraîchissements, du champagne et des friandises de toutes sortes, des cigarettes étaient posées devant vous par des mains diligentes, vous n'aviez qu'à vous servir à votre gré, à vous laisser aller à la douceur de vivre...

Brusquement, le 28 novembre 1958, dans l'appartement réservé au chef d'état-major de la Défense nationale, à l'Ecole Militaire, je m'aperçus que je réalisais un rêve de déportée... Voilà ce que Mme Ely, avec une délicate amitié, avait réservé à toutes ses compagnes de la Section Parisienne de l'A.D.I.R. Voix et visages soudain reconnus dans la foule, après une longue absence parfois, joie jamais émoussée de nous retrouver entre camarades de misère, parmi des gâteries dont nous avions été, jadis, si totalement privées! Que Madame Ely en soit très sincèrement et très affectueusement remerciée.

N.

## Section de Maine-&-Loire et Angers

Réunion du 11 octobre 1959

Dix-neuf de nos amies avaient répondu à notre convocation. Mme Engoume, du Service social de l'A.D.I.R., s'était jointe à nous. Quatre camarades s'étaient excusées : Mme Alix (Cholet), Métayer (Neuillé), Poilane et Alis (Angers).

Mme Marie ne pouvant continuer ses fonctions, un petit Comité fut aussitôt formé et désigné par la déléguée du Comité national, comme suit :

Mmes Dean, 51, rue Boisnet à Angers, aidée de Mmes Bouchet, Revers et Persigan.

Une prochaine réunion est dès maintenant fixée au 29 novembre prochain.

Une convocation vous fixera sur le lieu de cette rencontre où nous aurons le plaisir d'accueillir quelques-unes de nos amies du Mans et, peut-être aussi, des Nantaises.

Certains projets furent ébauchés pour les mois à venir.

Nous étions contentes de nous retrouver si nombreuses, chacune évoquant des souvenirs de cette vie concentrationnaire où se mêlait, malgré tout, une pointe d'humour!

Mme Revers avait mis son appartement à notre disposition avec tant de gentillesse que le petit goûter qui clôtura cette charmante réunion avait une saveur d'une intimité toute particulière.

C. DÉAN

N'oubliez pas de régler vos cotisations  
Pensez à "VOIX & VISAGES"

# "LES MAINS DÉSOBÉISSANTES"

par ANNE SOULOUMIAC

Maintenant, je veux te raconter l'histoire d'un garçon qui avait des mains désobéissantes. C'était d'autant plus triste que ce garçon-là était justement très sage, et il est certain qu'avec des mains ordinaires il aurait pu grandir sans recevoir une seule punition.

Imagine-toi qu'en se levant il allait très sagement se laver, comme sa mère le lui avait appris. Mais voilà, au lavabo, ses mains trouvaient souvent un morceau de savon un peu mou; aussitôt elles voulaient jouer, elles pétrissaient le savon, elles en faisaient des têtes avec des nez très longs ou bien des petits animaux à queue en tire-bouchon.

De loin, sa maman criait : « Chéri, dépêche-toi. Le petit déjeuner t'attend ! »

Vite, le garçon attrapait le tube de dentifrice et la brosse à dents. Il voulait bien se dépecher, mais les mains, elles, voulaient jouer avec le dentifrice. Elles pinçaient très fort le tube et, avec le long serpentin blanc qui en sortait, les mains faisaient des dessins dans le lavabo.

Quand la maman venait voir pourquoi son garçon n'arrivait pas, elle se fâchait terriblement avec son pauvre fils. Elle ne comprenait pas du tout que ce n'était pas lui, mais ses mains seulement, qu'il fallait gronder.

Parfois elle était pressée et elle n'avait pas le temps de surveiller son fils à table.

Le garçon avait faim, et il voulait bien préparer ses tartines, mais les mains, voyant que la maman était loin, voulaient jouer avec le couteau dans le beurre. On peut faire de jolies fleurs

dans le beurre, et même avec du miel, en le laissant couler lentement du couteau, on réussit de très beaux dessins. La maman grondait encore. Le garçon partait à l'école avec un petit estomac vide et mécontent. Mais les mains étaient très satisfaites d'elles !

Dans la cour de l'école, le petit garçon trouvait ses amis. Il avait très envie de jouer à cache-cache avec eux, ou de faire de la boxe. Mais ses vilaines mains avaient déjà trouvé un morceau de craie dans sa poche et aussitôt elles commençaient à faire de grands dessins sur le mur de l'école. Alors Paul se fâcha : « Vous êtes stupides, à la fin ! Laissez-moi donc faire ce que je veux. Vous pouvez bien attendre un moment. Quand le maître donnera une leçon de dessin, vous aurez tout le temps de vous amuser ! »

Mais justement, les mains n'aimaient pas du tout les dessins que le maître voulait leur faire faire, et d'autre part le maître n'admirait pas du tout les chefs-d'œuvre que les mains faisaient avec plaisir. Ce pauvre Paul était très malheureux. Il trouvait ses mains tout simplement assommantes, et il aurait bien voulu les échanger contre des mains plus dociles. Le plus curieux, c'est que les mains se trouvaient très jolies, et qu'elles aimait beaucoup faire des portraits d'elles-mêmes.

Le père de Paul était un homme très riche. Il avait un grand bureau, et là, il y avait des hommes et des femmes qui inscrivaient des chiffres dans de très grands livres. Quand Paul grandit, son père voulut qu'il travaillât dans son bureau.

— Si tu apprends vite à écrire les chiffres dans mes grands livres, tu gagneras beaucoup d'argent. Tu seras heureux, tu auras une belle auto et tu pourras voyager dans de beaux pays que tu ne connais pas.

Paul était enchanté. Justement, il voulait une auto ultra rapide, il avait envie de mille choses, et il était bien décidé à devenir un grand homme d'affaires.

Le premier jour, au bureau, les mains firent des chiffres, beaucoup de chiffres; tout alla très bien; mais le soir, quand Paul fut seul dans sa chambre, les mains lui dirent :

— Sans doute, il existe des mains qui aiment beaucoup le travail que tu nous as fait faire aujourd'hui. Mais malheureusement, ce n'est pas un travail pour nous. Nous nous ennuyons à mort dans ton bureau. Mais il faut être raisonnable. Nous voulons bien travailler pour toi toute la journée si tu nous promets qu'avec l'argent que tu gagneras, tu nous achèteras des pinceaux et des couleurs et que, le soir, tu nous laisseras nous amuser avec les pinceaux tant que nous voudrons.

Le pauvre Paul était bien obligé d'accepter ce marché et, au début, tout allait très bien. Tout le monde était content, même les mains.

Seulement, au bout de quelque temps, les mains prirent tellement goût à la peinture qu'elles oublièrent de faire des chiffres et, dans les grands livres, si terriblement sérieux de papa, elles commencèrent à faire des dessins. N'ayant pas de pinceau sous la main, elles trempèrent des bouts de papier enroulés dans l'encre et, avec ces pinceaux de fortune, elles arrivèrent très bien à peindre. Voyant ces dessins à l'encre dans ses livres, le père de Paul se fâcha tout rouge et il mit Paul à la porte de son bureau.

Adieu auto ! Adieu voyages ! Paul avait très envie de pleurer, mais il était trop grand maintenant. Il était tellement triste qu'il faisait même pitié à ses propres mains.

— Ecoute-nous bien, mon pauvre Paul, dirent les mains, tu trouves que nous ne t'obéissons pas, mais, au fond, on peut également dire que tu ne nous obéis pas, à nous. Fais ce que nous voulons, et tu n'auras probablement pas d'auto, mais au bout de quelque temps, nous te rendrons célèbre. Le monde entier te connaîtra. Tu ne voyageras peut-être pas toi-même, mais ton nom voyagera jusqu'en Amérique, jusqu'au Japon même. Ton père est fâché, ta mère pleure, mais la première fois qu'ils verront ton nom dans un journal, ils te pardonneront.

Paul était si découragé de tout, qu'il décida de faire ce que ses mains voulaient, et vraiment ses mains ne lui avaient pas menti.

Quand tu seras grand, tu rencontreras ton nom un peu partout, et tu comprendras qu'on ne peut pas faire ce qu'on veut, seulement ce qu'on peut.

## NOËL

par

François-Marie ANTHONIOZ

(9 ans)



Anne SOULOUMIAC.

« Touti ».

# Cercle SECRÉTARIAT SOCIAL

## CARNET FAMILIAL

### LES TITULAIRES DES CARNETS DE SOINS GRATUITS ET LA SÉCURITÉ SOCIALE

Nous continuons l'analyse du décret du 25 juin 1959, commencée dans notre précédent numéro de *Voix et Visages*.

Deux cas sont à envisager :

1<sup>e</sup> Cas où l'assuré sollicite l'attribution de l'assurance maladie et où la Caisse estime que les soins sont donnés au titre de l'affection d'ordre militaire.

L'assuré, qui bénéficie, par ailleurs, des soins gratuits, peut s'adresser, en premier lieu à sa Caisse de Sécurité sociale pour obtenir le remboursement de soins nécessités par une affection qu'il estime ou que son médecin estime sans rapport médical avec la ou les infirmités pensionnées, alors que la Caisse de Sécurité sociale pense, au contraire, qu'il y a relation entre les soins et ces ou cette infirmité.

Dans ce cas, bien entendu, la Caisse de Sécurité sociale ne doit pas verser les prestations de l'assurance maladie ou doit, le cas échéant, refuser la prise en charge demandée. Elle invite alors l'intéressé à se mettre en rapport avec le Service des soins gratuits en vue d'obtenir les prestations auxquelles il est susceptible de prétendre au titre de pensionné militaire.

Etant donné que le pensionné a fait l'avance des frais, ceux-ci lui sont, à titre exceptionnel, remboursés par le Service des soins gratuits, au vu des pièces justificatives.

Si, au contraire, le Service des soins gratuits estime que les soins ne sont pas donnés pour l'affection d'origine militaire il doit, en premier lieu, se mettre en rapport avec la Sécurité sociale en vue d'examiner la suite à donner à la demande de l'assuré.

Si l'accord ne peut être réalisé, le Service des soins gratuits retourne, avec une décision de rejet, la feuille de maladie à la Caisse de Sécurité sociale qui, si l'intéressé remplit les conditions requises, doit rembourser les frais, quitte, dans un délai de 2 mois, à présenter un recours devant la Commission des soins pour se faire rembourser elle-même.

Au cas où la Caisse de Sécurité sociale, à la suite d'un rejet du Service des soins gratuits refuse à l'intéressé le remboursement des frais pour un motif étranger à un lien de causalité entre les soins et l'affection militaire, elle doit en aviser tant l'assuré que le Service des soins gratuits. L'intéressé a, alors, le pouvoir de présenter un recours contre la Caisse de Sécurité sociale et contre le Service des soins gratuits selon la procédure propre à chaque législation.

2<sup>e</sup> Cas où l'assuré a d'abord sollicité le bénéfice des soins gratuits et où il lui a été refusé.

L'assuré peut, en premier lieu, estimer que les soins lui sont donnés pour l'affection d'origine militaire et s'adresser au Service des soins gratuits en utilisant son carnet de soins ou en sollicitant une prise en charge.

Si le Service des soins gratuits estime qu'il ne s'agit pas des suites de l'affection militaire, la procédure suivante doit être adoptée :

S'il s'agit d'une demande de prise en charge, la décision de refus doit être notifiée à l'intéressé qui doit alors s'adresser à la Sécurité sociale. Dans le cas où cet organisme croit devoir refuser également la prise en charge du fait que les soins relèvent à son avis de l'art. 115

du Code des Pensions militaires, il doit se mettre en rapport avec le Service des soins gratuits en vue d'un accord éventuel. Si cet accord n'intervient pas, le Service des soins gratuits notifie son refus par pli recommandé, à la Caisse de Sécurité sociale, et avis de réception. La Caisse alors doit accorder la prise en charge, quitte ensuite à présenter un recours devant la Commission compétente pour se faire rembourser.

S'il s'agit d'une demande de paiement, le Service des soins gratuits, au cas où il estime devoir refuser, n'adresse pas à la partie prenante les frais relatifs aux soins en cause et porte l'affaire devant la Commission des soins gratuits, avisant les parties en cause et la Caisse de Sécurité sociale de son refus. La décision de cette Commission peut être ensuite déférée à la Commission supérieure.

Alors il appartient au Service des soins gratuits ou à la Caisse de Sécurité sociale d'assurer le règlement selon que la décision définitive a admis ou n'a pas admis la relation entre les soins et l'invalidité pensionnée.

### A. EN GOUME

#### DÉGRÈVEMENTS FISCAUX

##### Réduction sur le téléphone :

Cette réduction est accordée aux grands invalides bénéficiant de l'article 18 seulement (allocation à la tierce personne), article 94 de la loi du 13 avril 1930 et article 15 du décret du 16 septembre 1948.

La réduction est de 50 % sur l'abonnement et sur les 40 premières communications urbaines mensuelles.

##### Taxe sur les appareils de radio :

Sont exemptés de la taxe les réformés à 100 % et les mutilés réformés pour affection de l'oreille. La carte d'exonération doit être demandée au service radiophonique régional et est périodiquement renouvelable (article 3 de la loi du 31 mai 1933).

##### Taxe sur les appareils de télévision :

Sont exemptés les réformés à 100 % s'ils ne sont pas imposables sur le revenu des personnes physiques (décret 58-963, du 11 octobre 1958).

##### Impôt sur le revenu :

Ne sont pas passibles de l'impôt sur le revenu :

- 1<sup>e</sup> Les pensions de guerre;
- 2<sup>e</sup> La retraite du combattant;
- 3<sup>e</sup> Le traitement des décorations;
- 4<sup>e</sup> Les cotisations et le montant de la retraite mutualiste d'A.C.

En cas de taxation d'officier d'après les signes extérieurs de richesse (auto, bateau de plaisance, domestique, maison de campagne, etc.), les pensionnés de guerre sont en droit de faire déduire le montant de leur pension du total des ressources évaluées par l'inspecteur des Contributions directes (article 168 du Code général des Impôts).

### CERCLE DE L'A.D.I.R.

Nous tirerons la galette des Rois le dimanche 17 janvier 1960. Prière de s'inscrire à l'A.D.I.R., 241, boulevard Saint-Germain. Tél.: INValides 34-14.

Le lundi 15 février 1960, à 21 heures, 241, boulevard Saint-Germain, notre camarade Dilette Marx projetera les images qu'elle a prises, cet été, au cours de son voyage en Chine.

#### NAISSANCES

François, fils de notre camarade Mme Binetruy. Le Chesnay, 29 oct. 1959.  
Anne-Isabelle, 20<sup>e</sup> petit-enfant de Mme Delmas, notre Présidente Fondateuse. Paris, 5 novembre 1959.

Alain, 5<sup>e</sup> enfant de notre camarade Mme Gimard. Chambéry, 26 sept. 1959.

Véronique, petite-fille de notre camarade Mme Kieffer. Mulhouse, 14 juin 1959.

Henri-Louis, fils et petit-fils de nos camarades Mmes de Liniers et Massip. Paris, 25 août 1959.

#### MARIAGES

Notre camarade, Mlle Renée Bizot, a épousé M. Piazza d'Olmo. Paris, 14 novembre 1959.

Notre camarade, Mlle Soula, a épousé M. Lafitte, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre. Toulouse, novembre 1959.

#### DÉCÈS

Mlle Boumier, Secrétaire générale de l'A.D.I.R., a perdu son frère. Tours, 3 novembre 1959.

Notre camarade, Mlle Laure Lebras, est décédée. Paris, 7 octobre 1959.

Notre camarade, Mme Pfeiffer d'Osmond, est décédée. Domont, 17 oct. 1959.

Notre camarade, Mlle Pinet, a perdu sa mère. Etiolles, 5 novembre 1959.

#### RECTIFICATIF

Mme Goupille, mère de Mlle Simone Goupille, belle-mère de Mme A. Goupille et grand-mère de Mme Lamainière, née Elisabeth Goupille, est décédée en juin 1959. La Haye-Descartes.

### DÉCORATIONS

Mme Joslin a été promue Officier de la Légion d'honneur.

Par décret, en date du 13 novembre 1959, ont été nommées Chevalier de la Légion d'honneur :

Mmes Spriet, née Alexandre Berthe; Baudry, née Bizouarn; Curvale, née Calvayrac Lucienne; Bel, née Chevallay Marcelle; Desmarchelier, née Cléret Agnès, « Tante Agnès »; Péquet, née Dany André; Vintejoux, née David Adrienne; Verschueren, née Grospiron Thérèse; Finck, née Guittet Marie-Thérèse; Lévéque, née Kinziger Marguerite; Vve d'Halluin, née Lerouge Jeanne; de Lipski Lydia; Menez, née Roosen Paule; Keravec, née Talec Désirée; Deram, née Vanhoutteghem Madeleine.

La Médaille militaire a été concédée à Mmes Come et Troller.

### A. D. I. R.

### 241, Boulevard Saint-Germain

#### PARIS-VII

Métro : Chambre des Députés

Autobus : 63 - 84 - 94

Cotisations Adhérentes : 500 f min.

C.C.P. Paris 5266.06

Le Gérant-Responsable : A. Postel-Vinay

Imp. Lescaret - 2, r. Cardinale, Paris-6<sup>e</sup>